

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

**DÉCRET N° 2019 – 170 DU 03 JUILLET 2019**

portant nomination des membres du Conseil d'administration du Laboratoire national de contrôle de qualité des médicaments et consommables médicaux.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ÉTAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractère social, culturel et scientifique ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2018-198 du 05 juin 2018 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2016-426 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé ;
- vu** le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2003-515 du 1<sup>er</sup> décembre 2003 portant approbation des statuts du Laboratoire national de contrôle de qualité des médicaments et consommables médicaux, tel que modifié ;
- sur** proposition du Ministre de la Santé,
- le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 03 juillet 2019,

**DÉCRÈTE**

**Article premier**

Sont nommées membres du Conseil d'administration du Laboratoire national de contrôle de qualité des médicaments et consommables médicaux, les personnes dont les noms suivent :

- monsieur **Habib Yowel Medessou GANFON**, représentant du Ministère de la Santé ;
- madame **Olola VIEYRA MIFSUD**, représentante de la Présidence de la République ;

- monsieur **Habib TIDJANI**, représentant du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- madame **Callinice D. CAPO-CHICHI**, représentante du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- monsieur **Kisito CHABI SIKA**, représentant du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche ;
- madame **Aleyya GOUDA BACO**, représentante du Ministère de la Justice et de la Législation ;
- monsieur **Ernest GBAGUIDI**, président de l'Association des consommateurs de soins.

### Article 2

Monsieur **Habib Yowel Medessou GANFON** est nommé président du Conseil d'administration.

### Article 3

La durée du mandat des membres du Conseil d'administration est de trois (3) ans et court à compter de la date de leur installation.

### Article 4

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 03 juillet 2019

Par le Président de la République,  
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



**Patrice TALON**

Le Ministre de l'Économie  
et des Finances,



**Romuald WADAGNI**

Le Ministre de la Santé,



**Benjamin Ignace B. HOUNKPATIN**